

Plan France Relance : Deux ans après son lancement, Ma Prime Rénov' a-t-elle permis de réaliser des économies d'énergie ?

Proposée dès le 1^{er} janvier 2020 puis généralisée à tous les propriétaires occupants, MaPrimeRénov' est la principale aide fournie par l'État pour la rénovation énergétique du parc immobilier français. Dans le cadre du plan France Relance, le comité d'évaluation vient de rendre un rapport permettant de mettre en lumière les bénéfices du dispositif MaPrimeRénov'. Pour cela, le gouvernement s'est notamment appuyé sur l'expertise de la start-up française [Homeys](#), qui a mis à disposition son outil de collecte et d'analyse des données de consommation énergétique des particuliers.

Jusqu'à présent, personne ne **connaissait l'effet réel des travaux de rénovation énergétique des logements sur les émissions de CO2** ! Le comité d'évaluation du Plan France Relance vient de mettre un terme à cette grande inconnue via le travail fourni par Homeys. Start-up experte de la data dans l'énergie, Homeys a **développé pour l'État des algorithmes de machine learning** grâce aux données des compteurs communicants (Linky et Gazpar) de particuliers ayant bénéficiés de MaPrimeRénov'. Ils permettent d'analyser **l'efficacité réelle des travaux de rénovation énergétique**.

En voici les principaux enseignements :

Sur l'échantillon de travaux analysé par Homeys, les ménages ont réalisé en moyenne 793 € / an d'économies grâce aux travaux financés par MaPrimeRenov avec une réduction des émissions de CO2 moyenne de 3 tonne / an soit 3 allers retour Paris - New York en avion.

Les gains liés à l'installation de certains équipements comme les pompes à chaleur sont significatifs et permettent dans certains cas de réduire la consommation d'énergie de plus de 50%

Certains chantiers financés n'ont aucun impact sur la consommation énergétique en raison d'un fort effet rebond

« Nous sommes très fiers d'avoir accompagné France Stratégie et l'ANAH dans ce projet permettant de mettre en lumière les gains réels liés aux travaux de rénovation énergétique.

Avec toutes les données disponibles, nous allons enfin pouvoir mesurer l'effet réel des travaux et concentrer les aides sur ceux qui permettent le plus de réduire les émissions de CO2 et améliorer l'efficacité des politiques publiques contre le réchauffement climatique»

Henri de Noblens, co-fondateur de Homeys

Fondée en 2018, [Homeys](https://www.homeys.com) propose une **plateforme SaaS** ultra-innovante capable de **collecter et d'analyser les données** énergétiques des bâtiments puis de **créer des alertes** en cas de dépassement d'un seuil.

La start-up qui sert déjà plus de 100 clients professionnels en 2022, vise d'en servir plus de 500 d'ici fin 2023 grâce au lancement de son outil Homeys Diag. Cet outil SaaS à destination des professionnels de l'énergie leur permet de collecter et d'analyser les données énergétiques de leurs clients pour fournir des conseils personnalisés.

A propos de Homeys

Fondée en 2018 par Henri de Noblens et Mathieu Anderhalt, Homeys aide les professionnels de l'énergie à accéder aux données énergétiques des bâtiments et à les analyser pour accélérer la dynamique de sobriété et de décarbonation. Pour cela, la start-up propose deux typologies d'offres : le monitoring pour se connecter aux données d'un bâtiment tout en les analysant de manière automatique, et le diagnostic pour collecter et analyser à distance les données historiques des clients avant la réalisation d'une installation. Homeys collabore actuellement avec plus de 80 clients, 50 bailleurs et 80.000 compteurs ont déjà été analysés. Plus d'informations sur : www.homeys.com